MEDIALEX

ARMEMENT COOPERATIF ARTISANAL MAHORAIS

Annonce n° 2678
Type Constitution de société
Parution web 04/11/2026
Parution print 04/11/2026

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué par acte sous seing privé, en date du 22 Septembre 2026 à MAMOUDZOU:

Dénomination : ARMEMENT COOPERATIF ARTISANAL MAHORAIS

Sigle : ACAM.

Forme : Société Anonyme Coopérative Maritime à conseil d'administration.

Siège social : 84, rue Dahalami Boinaïdi – 97640 SADA.

Objet : La réalisation de toutes opérations susceptibles de permettre le maintien ou de favoriser le développement de la pêche maritime, des cultures marines et de toute autre activité maritime, ainsi que l'exercice en commun de ces activités ; La fourniture de services répondant aux besoins professionnels individuels ou collectifs de ses actionnaires y compris leur formation ; La construction, l'achat et la vente en totalité ou en partie et l'exploitation de tous navires de pêche ; La gérance de tous navires de pêche possédés ou exploités, soit par elle-même, soit par des armateurs ou des patrons pêcheurs adhérents, savoir notamment : gérer la répartition (paye de l'équipage), tenir les comptes de gestion (bilan, compte de résultat) et présenter les documents comptables, tenir les feuilles d'imposition, assister les patrons et les chefs d'exploitation dans la gérance technique (appel d'offres, constructions, grosses réparations...) et dans la gestion de l'exploitation (étude comparative entre les navires adhérents, production, consommation de carburant, analyse des rendements pondéraux, des temps de travaux...), d'une manière générale, La réalisation de toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'armement à la pêche ; La constitution d'un fonds de garantie et toute activité visant à soutenir la pêche artisanale ; En outre à titre complémentaire, dans l'intérêt économique de la Coopérative et de ses associés, des tiers non associés pourront être admis à bénéficier le cas échéant des services ou à participer à la réalisation des opérations de gestion technique et financière, sans que ces opérations puissent excéder le cinquième du chiffre d'affaires total annuel que la Coopérative réalise avec ses associés. La participation de la société par tout moyen directement ou indirectement donc toute opération pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ses activités..

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Capital social variable (montant minimum) : 25 200 € divisé en 252 actions de 100 € chacune.

Cession d'actions et agrément : Agrément par le CA

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Cf conditions statutaires et légales.

Lors de l'AG Constitutive et du 1er CA du 22/09/2026,

Président Directeur Général : M. ABDALLAH Ambidine demeurant à SADA (97640), Quartier KOUTROUZATSINI.

Administrateurs :

- M. Monsieur ABDALLAH ANTIKI Fahari demeurant à CHICONI (97670), Qua CAVANI ;
- Monsieur ABDOUL BASTOI Abalhassane demeurant à SADA (97640), 4, rue de la Mai-rie ;

- Monsieur ABDOUL-MADJID Harache demeurant à BANDRELE (97660), LD BENARA ;

- Monsieur AHMED SAID Mounirou demeurant à OUANGANI -97670), 19, rue de la conva-lescence

;- Monsieur BOINAHEDJA Daroueche demeurant à CHIRONGUI (97620), 7, rue Abdou MOIFAKA ;

- Monsieur CHARIF Abdallah demeurant à MAMOUDZOU (97600), Qua MBALAMANGA ;

- Monsieur ISSOUFI Bali-Ousseni demeurant à SADA (97660), Chemin Ousinejou;

- Monsieur LAHADJI Bacoco demeurant à MTSAMBORO (97630), 15, rue SOUNGOURA ;

- Monsieur MADI BACAR Dhiyad demeurant à OUANGANI (97670)- CHOUNGI – Quartier BARAKANI ;

- la société PACIFIK PECHE, EURL au capital de 2000 €, siégeant à BOUENI (97620), MZOUAZIA- 2, rue STAMBOULI, inscrite au RCS de MAMOUDZOU sous le N° 943 066 902, représentée par son Gérant, Monsieur ROMOULI El-Zehar ;

- Madame SOULOUHOU Justine demeurant à PASSI-KELI (97625), 34, rue CONOUCONOU.

Est nommé en tant Commissaire aux Comptes Titulaire le cabinet TGS FRANCE AUDIT - Parc d'ac-tivités Angers-Beaucouzé - 1, rue du Tertre 49070 Beaucouz

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.